

Rentrée solennelle du barreau de Paris

Discours de Monsieur le bâtonnier, Pierre Hoffman

Vendredi 29 novembre 2024

(Seul le prononcé du discours fait foi)

Monsieur le Garde des Sceaux,
Mesdames et Messieurs les hautes personnalités,
Mesdames et Messieurs,
Chères Consœurs, chers Confrères,
Chers amis,

Comment être un avocat de la paix ?

C'est avec cette question que j'ai choisi d'entamer mon mandat.

Pour y répondre, j'avais décidé de m'entourer de quatre représentants de culte.

En pleine tempête politique, compte tenu de l'actualité, on m'avait fortement déconseillé de le faire.

« Comment peut-on asseoir, à la même table, le Recteur de la Grande Mosquée et le Grand Rabbín de France ? »

On m'avait d'ailleurs dit : « Surtout ne commence pas ton mandat ainsi. »

Ce devait être un naufrage, et ce fut un succès !

A la fin, nous étions parvenus à créer un esprit de communion.

Être avocat, c'est toujours être en quête de cette forme de vérité.

Et cela demande peut-être plus de courage qu'avant...

Vous savez, je n'ai absolument aucune gêne à dire qu'avocat est la plus belle des professions.

Mais qu'est-ce que cela signifie, être un avocat en 2024 ?

Ce n'est pas parce que je suis Bâtonnier que j'ai la réponse.

Je ne peux vous offrir que la mienne, avec beaucoup d'humilité.

Nous sommes plus nombreux qu'autrefois.

Les lois sont plus nombreuses.

Nos clients sont plus nombreux, et plus exigeants, nous prennent parfois pour de « simples prestataires ».

Je comprends alors que certains puissent penser que « c'était mieux avant » !

C'était plus simple.

Nous étions respectés, admirés.

N'ayons pas un discours de nostalgie.

Nous devons regarder devant nous.

Regarder l'avenir en face.

Notre société est à un tournant !

Notre profession est à un tournant !

Alors pour les années à venir, il faut une direction claire.

Nous sommes à un moment de notre histoire où nous pouvons décider ce que nous voulons être.

Il faudra, pour cela, que nous abandonnions nos certitudes.

Nous pensions être protégés de tout.

Aujourd'hui, nous sommes encore attaqués en raison des clients que nous choisissons de défendre.

Nous pensions être irrévocables, intouchables, immuables.

L'Etat de droit, les droits de la défense, le secret sont autant de principes qui sont remis en cause ouvertement, devant un public presque acquis.

Nous pensions être unis, solidaires, fraternels.

Voilà que les lois du marché fragilisent les liens qui nous unissaient autrefois.

Pour nous adapter à un monde qui change et à une justice qui évolue, nous, avocats, devons faire front.

Monsieur le Garde des Sceaux, la Justice a besoin de vous.

Elle a besoin :

- De magistrats,
- De greffiers,
- De personnels de police et de justice,
- D'agents administratifs,
- D'avocats,
- De professionnels du droit et d'auxiliaires de justice,

...compétents, en nombre, disponibles, ouverts et dévoués à leur mission !

Mais Monsieur le Garde des Sceaux, la Justice a aussi besoin de moyens.

Elle a besoin d'un budget à la hauteur des enjeux.

Des moyens, je sais que vous vous êtes battu pour en obtenir.

Nous vous avons soutenu, mais nous sommes encore loin du compte.

Monsieur le Garde des Sceaux, il faut faire avec les avocats.

Nous pouvons être alliés afin de bâtir, ensemble, une Justice plus humaine et plus juste.

Mais tout le monde doit y mettre du sien.

Nous devons, *nous aussi*, AVOCATS, prendre notre destin en main.

Près d'un quart des avocats quitte la profession avant 10 ans d'exercice.

COMBIEN sont peu ou pas épanouis ?

COMBIEN gagnent moins que le SMIC ou sont tributaires de l'AJ, malgré tout l'engagement dont ils font preuve ?

COMBIEN galèrent... **COMBIEN** galèrent parce qu'ils ne trouvent pas de clients ou parce que la concurrence est trop rude ?

COMBIEN se rêvaient autrement et **COMBIEN** ont envie de partir ?

COMBIEN, finalement, regrettent ?

Je pourrais vous faire part de toutes les joies que notre profession offre encore, vous citer nos plus grandes avocates et avocats, vous dire combien nous sommes...

ET beaux

ET forts

ET talentueux !

Encore une fois, rien de mieux qu'un avocat pour faire l'éloge de sa profession...

Mais aujourd'hui devant vous, je ne le ferai pas.

Aujourd'hui, je le dis avec une grande solennité : si on ne se réforme pas, si on ne réforme pas nos instances représentatives, nous allons disparaître.

Ces mots sont durs, mais avant de tirer sur le messager, écoutez-moi.

J'ai bien conscience de prendre un certain nombre de risques en disant cela.

Mais je crois qu'être Bâtonnier, c'est être là pour éclairer, pas pour briller.

Être bâtonnier, c'est parler vrai, prononcer un discours sincère et honnête.

Tout simplement : être AVOCAT.

Nous ne pouvons pas continuer de nous mentir à nous-mêmes.

L'ouverture de notre profession sur le monde économique est le combat que j'ai choisi de mener.

J'ai également fait mon combat du *legal privilege* et de l'avocat en entreprise.

Et je sais les crispations que ces mots suscitent chez certains d'entre vous.

Ce sont des **GROS MOTS**, des mots que l'on ne doit pas prononcer sous peine d'être répudié.

Si je me risque à les prononcer, croyez bien que j'ai mes raisons.

Vous le savez, j'ai commencé à être avocat, ici, au barreau de Paris, il y a cela près de 20 ans.

Paris est restée Paris, la Tour Eiffel scintille toujours, mais pour nous tout a changé.

En droit de la propriété intellectuelle, il y a dix ans, nous ne faisons que du contentieux.

Aujourd'hui, nous faisons 60 % de conseil.

Il y a dix ans, c'était 100 saisies contrefaçons par an.

Aujourd'hui, si j'en fais trois, c'est déjà le bout du monde !

Les mutations qui touchent la profession – la déjudiciarisation de la justice, la précarisation de certains avocats, la fracture numérique – ne concernent pas le seul barreau de Paris. Loin s'en faut !

Ne nous faisons pas d'illusions, tous les barreaux sont concernés.

Les contentieux, toujours plus nombreux, ont conduit nos tribunaux à devoir déménager.

Ça a été une perte de repères pour nous tous, une difficulté supplémentaire avec laquelle nous allions devoir composer. Et je sais que d'autres villes font face à cette même problématique.

Partout, nos habitudes volent en éclats. Nous devons l'accepter.

L'accepter, c'est apprendre à exercer autrement.

L'accepter, c'est prendre le train en marche.

Peut-être même aller plus loin...

Chères Consœurs, chers Confrères venus de toute la France, **à Paris, nous portons la même robe que vous.**

En revanche, oui, peut-être les problèmes apparaissent-ils plus rapidement ici, d'où notre détermination et l'urgence avec laquelle nous abordons ces sujets.

C'est pour cette raison que nous portons ces combats avec autant d'ardeur.

Je le redis, près d'un quart des avocats quitte la profession avant 10 ans d'exercice.

Ils ne reviennent pas, et cela me rend malade.

Notre système ne le permet pas. Alors c'est peut-être ce système qu'il faut changer, créer des passerelles.

« Faire bouger les lignes », « casser les codes », « rompre avec le *statu quo* », appelez cela comme vous voulez, je m'en moque.

Pour rester attractifs,

Nous avons besoin de réformes d'ampleur !

Nous avons besoin d'être « pro-business » !

La prospérité de nos cabinets en dépend.

Le *legal privilege* et l'avocat en entreprise, bien sûr.

Mais également la réduction des charges pour les cabinets d'avocats, en baissant les cotisations de nos confrères.

Cela, nous l'avons fait !

Nous devons aussi aller conquérir de nouveaux marchés, développer l'amiable, l'arbitrage, le conseil, rapprocher les avocats des chefs d'entreprise.

C'est tout le sens des rencontres économiques que nous organisons depuis le début de l'année.

Et j'ai la chance de pouvoir compter sur un Conseil de l'Ordre résolument tourné vers le changement et vers l'avenir.

Le mois prochain, ceux qui arrivent au terme de leur troisième année nous quitteront, et j'en suis très triste.

Sans notre Conseil, rien de ce que nous avons accompli jusqu'ici n'aurait été possible.

MERCI.

C'est avec eux que tout se joue, et que Paris prend son destin en main.

Pour l'IA, c'est avec eux que tout a commencé.

Aucun colloque sur l'avenir de la profession n'y échappait et, je le savais, elle serait la plus grande révolution de notre siècle.

Mais je percevais aussi comment elle pourrait diviser notre barreau, ce à quoi je me refusais.

Certains l'avaient pleinement adopté, allant parfois jusqu'à créer leurs propres outils.

D'autres, par manque de ressources, ne s'y intéressaient qu'à peine.

Il fallait que TOUS puissent l'approprier, sans tarder !

Depuis mi-octobre, c'est désormais possible !

Depuis mi-octobre, 14 000 confrères de notre barreau peuvent avoir accès de façon gratuite et illimitée à un outil d'intelligence artificielle.

Nous sommes les premiers à proposer cela, et nous en sommes très fiers.

Déjà 4 017 avocats ont adopté cette offre.

Le mouvement est lancé et je sais que d'autres barreaux vont suivre.

Ne voyons pas l'IA comme un remplacement, mais comme un formidable levier de croissance pour nos cabinets.

La Justice est une affaire humaine et elle le restera.

Notre profession a traversé tant d'époques et de bouleversements.

Nous ne nous sommes jamais couchés.

Nous sommes encore là. DEBOUTS. VAILLANTS. AVOCATS.

Et nous accomplissons de grandes choses !

Regardez quel succès ont été les Jeux olympiques et paralympiques, cet été.

Promis, je ne vous chanterai pas Céline DION !

Nous avons vendu la marque Paris à l'international, assisté quiconque devait l'être, apporté tout notre soutien à cette formidable fête.

Nous avons crié, célébré, pleuré de tristesse et de joie.

Pour nos athlètes et pour notre barreau !

En 1932, René BONDOUX prouvait, en gagnant l'or, qu'un avocat pouvait tout faire. Être champion olympique et Bâtonnier, quel exploit remarquable !

J'ai essayé, moi aussi, de suivre sa trace.

...mais je n'ai jamais fait mieux que 15-5 au tennis, alors j'ai dû renoncer à mon rêve.

Il y en a un qui n'a jamais renoncé, c'est Gaël RIVIERE, à qui j'ai remis hier la médaille de notre barreau.

Avoir dans nos rangs le champion paralympique de cécifoot des Jeux de Paris 2024, quelle fierté pour nous tous !

C'est aussi dans ces moments que nous prenons conscience de la diversité des talents de notre barreau, de la ténacité de ses membres, de leur force !

Et c'est toujours en famille que nous le célébrons.

Aux Jeux, mais également aux congrès de l'UIA, de l'IBA, aux campus que nous organisons avec les barreaux étrangers – ils ont fait leur grand retour à Casablanca cette année ! –, c'est notre famille que nous unissons.

Un même sens de la justice nous anime.

Nous sommes AVOCATS partout, tout le temps.

Nous sommes une profession centenaire, indépendante, pérenne grâce à notre serment et notre déontologie.

Pourtant, il peut aujourd'hui exister un climat de défiance, un air de soupçon qui plane sur notre profession.

Nous sommes un barreau puissant.
Nous sommes un barreau médiatique.
Nous sommes un barreau regardé.

Nous devons être d'autant plus exemplaires qu'à chaque fois qu'un avocat contrevient aux règles déontologiques, **c'est sur l'ensemble de la profession que cela rejailit.**

Quand vous tweetez,

Quand vous parlez dans la presse, sur les plateaux télé, sur les réseaux sociaux,

N'oubliez jamais que l'ensemble de la profession vous regarde.

Chères Consœurs, chers Confrères, **méfiez-vous de la lumière trompeuse.**

C'est l'image de toute la profession que vous engagez.

Il y a trop d'enthousiasme et de talents au sein de notre barreau pour que nous parlions seulement de ceux qui manquent à leurs obligations !

C'est cette vitalité que nous devons transmettre à la nouvelle génération qui nous rejoint !

Vous le savez, la coutume veut que nous ayons trois robes dans notre carrière.

La deuxième, c'est celle qui fait le LIEN.

Le LIEN entre le jeune avocat qui sort de l'école,

Et l'avocat plus expérimenté que la patience, le travail et les années nous font devenir,

Le LIEN entre les générations, les Anciens et les Modernes, la fougue et la sagesse.

La deuxième, c'est celle que je porte devant vous aujourd'hui.

En la revêtant, j'espère pouvoir faire le lien entre la Place Dauphine et la Porte de Clichy, entre le Tribunal et la Cour, pouvoir être le gardien des traditions avec la modernité pour horizon !

Alors, à l'aube de cette seconde partie de ma carrière, j'aimerais avoir un mot pour mon barreau, **avoir un mot à l'adresse de celles et ceux qui, comme moi, croient encore aux matins.**

Cette expression est celle d'Henri LECLERC.

Avec Robert BADINTER, ils étaient ce que notre barreau avait de plus beau.

Je me souviens que nous nous étions tous rassemblés, magistrats, avocats, sur les marches de notre Palais, pour lui rendre un dernier hommage.

J'ai rarement vu notre communauté aussi soudée que ce jour-là.

Je repense également au Conseil du 30 avril.

Henri LECLERC était à nos côtés, avec sa famille, ses proches et d'anciens collaborateurs.

Nous souhaitions renommer, symboliquement **ET** en sa présence, – **car il faut aussi reconnaître la justesse des vivants** – la salle du Conseil en son honneur.

Ce jour-là n'était pas un hommage mais une célébration...

...une célébration du modèle qu'il était pour nous, de son engagement, de sa joie de vivre !

Ils nous manquent tous les deux beaucoup.

N'arrêtons jamais de rêver et d'oser !

Tant que nous garderons ces liens, nous n'avons rien à craindre.

Tant que nous ferons preuve d'humilité,

Tant que nous nous souviendrons que nous sommes,

TOUTES et TOUS, liés.

Liés par l'amour de notre robe, que nous l'ayons en boule dans notre sac ou suspendue dans nos cabinets,

Liés par notre serment,

Liés par nos valeurs,

Liés par le souvenir de ceux qui étaient là avant nous et que l'année 2024 a vu disparaître,

Lié par ce qu'ils nous ont légué, cette audace et ce courage, – **nous en aurons besoin.**

Liés par cet ardent désir de Justice,

De justesse,

Et de liberté !

Je vous remercie.